

## **Des contingents tarifaires catastrophiques pour l'acier suisse**

**À la veille de l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane de sauvegarde de l'UE sur l'acier, l'Union européenne annonce une augmentation des quotas d'importation pour ses partenaires de libre-échange. Outre la Suisse, onze autres États bénéficient ainsi d'un traitement préférentiel dans le commerce de l'acier avec l'UE. L'UE fait ainsi un pas important vers ses pays partenaires, mais continue d'ignorer la réalité selon laquelle la Suisse, située au cœur de l'Europe, est intégrée de manière tout à fait différente au marché européen. Pour les producteurs suisses ainsi que pour de nombreuses PME des secteurs en amont et en aval, le règlement d'application publié aujourd'hui concernant les nouvelles mesures de protection sur l'acier qui entreront en vigueur demain reste un embargo européen à l'exportation et une ingérence massive.**

Grâce aux efforts du Conseil fédéral et du SECO, la Suisse bénéficie, à l'instar d'autres pays ayant conclu des accords de libre-échange, d'un accès privilégié au marché de l'acier de l'UE. De plus, les producteurs suisses se voient attribuer un contingent national spécifique pour certaines catégories de produits.

À première vue, cette réglementation pourrait susciter un soupir de soulagement. Pour la place économique suisse, qui souffre du grave inconvénient de prix de l'énergie nettement plus élevés, ces nouvelles règles sont toutefois désastreuses. Les contingents par pays restent si restrictifs qu'ils mettent gravement en péril la base industrielle au sein de la chaîne de valeur métallurgique. L'expérience acquise avec les mesures de protection existantes a montré que les producteurs suisses n'ont pas accès aux contingents répartis à l'échelle mondiale. Les grands producteurs attendent dans les ports de l'UE avec des cargaisons de navires que les contingents soient débloqués, tandis que les producteurs suisses livrent « juste à temps » et « à la demande ». La surproduction, que l'UE cherche à éviter par le biais des contingents, n'existe pas dans les usines de recyclage suisses. Il n'existe pas d'entrepôts francs pour les produits suisses.

Les mesures de protection dans le secteur de l'acier ne menaceront pas seulement la compétitivité de l'industrie européenne par le biais d'une hausse des prix. L'UE rompt également sans raison les relations étroites entre clients et fournisseurs qui unissent les entreprises européennes et suisses. Malheureusement, les négociations n'ont pas permis de mettre en évidence l'étroite interdépendance de la Suisse avec le marché européen de l'acier. La situation centrale de la Suisse en Europe entraîne une intégration profonde. La Suisse est un importateur net de produits sidérurgiques européens et constitue aujourd'hui un maillon essentiel du réseau logistique sidérurgique européen. Les ports rhénans, le réseau autoroutier suisse ou la NLFA constituent l'épine dorsale de la logistique sidérurgique européenne au sein de l'UE.

Compte tenu de la détérioration des relations commerciales sur le marché de l'acier annoncée aujourd'hui par l'UE, cette fonction logistique doit être remise en question. À l'instar de la hausse des coûts liés au transit touristique, metal.suisse exige que le transit subventionné de produits sidérurgiques à travers la Suisse ne conduise pas à la destruction de l'industrie de base et à la suppression d'emplois dans ce secteur par l'UE. Le rail, tout comme les routes nationales, atteint actuellement ses limites de capacité. Le financement est assuré en grande partie par le contribuable suisse, qui doit désormais supporter indirectement les coûts de la mutation structurelle

induite politiquement par l'UE. La RPLP doit être relevée pour l'acier en transit à un tarif comparable à celui de l'UE, par exemple le tarif du Mont-Blanc. La Suisse est par ailleurs le seul pays à avoir rempli ses obligations dans le cadre de la NLFA et à avoir pris en charge les coûts qui y sont liés. Cette infrastructure ne devrait pas pouvoir être utilisée en plus pour délocaliser des emplois suisses vers l'UE. Le trafic de transit devrait donc être interdit.

Sur le plan de la politique intérieure également, les difficultés rencontrées par les producteurs restent sans solution. Les coûts énergétiques élevés et les surtaxes de réseau continuent de constituer le principal obstacle à la compétitivité du site de production. Il manque toujours un concept durable visant à soulager les industries à forte consommation d'énergie. En raison des taxes et des surtaxes, les producteurs suisses paient toujours un prix de l'électricité environ deux fois plus élevé que dans l'UE. La révision des surtaxes de réseau et des coûts d'accès au réseau se fait attendre tout autant qu'une libéralisation complète du marché de l'électricité. La rémunération des services de recyclage pourrait apporter des allègements dont on a un besoin urgent et permettrait de corriger les déséquilibres du marché ainsi qu'une politique industrielle injustifiée dans le secteur de l'énergie.

Les défis à relever après ces mauvaises nouvelles sont clairs : nous avons reporté certaines mesures de politique économique qui doivent désormais être mises en œuvre rapidement. Il faut en outre faire comprendre à l'UE que le dernier mot n'a pas encore été dit. Si la Suisse n'y parvient pas, elle risque de nouvelles difficultés liées à l'extension du CBAM ou aux dispositions de l'Industrial Accelerator Act. Le partenariat étroit avec l'UE doit être à nouveau cultivé de manière consciente par les deux parties. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions atteindre les objectifs d'une industrie européenne durable, compétitive et résistante aux crises.

L'association faïtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et la construction de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut les concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des éléments de construction, tout en soutenant leur mise en œuvre.

### **Contact presse metal.suisse**

Andreas Steffes  
Hendrik Rowedder  
Viaduktstrasse 8  
4051 Bâle  
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01  
+41 61 202 94 35